

Intervention



Le corps torturé : l'utilisation de la contrainte physique comme moyen de contrôle politique

Denis Bouffard

Number 10-11, 1981

Épidémie de corps

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1184ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Intervention

ISSN

0705-1972 (print)

1923-256X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bouffard, D. (1981). Le corps torturé : l'utilisation de la contrainte physique comme moyen de contrôle politique. *Intervention*, (10-11), 6-7.



Le corps torturé: l'utilisation de la contrainte physique comme moyen de contrôle politique.

L'antithèse du plaisir

La douleur s'expérimente par le corps humain mais contrairement au plaisir n'est à peu près jamais désirée. C'est de là justement que la douleur tire sa force: celui qui peut provoquer la douleur chez quelqu'un d'autre possède un pouvoir sur celui-ci. Cet axiome semble être bien connu par plusieurs dirigeants de nombreux pays qui utilisent la contrainte physique pour mieux asseoir leur pouvoir politique. Voyons quelques dimensions de ce phénomène à l'échelle mondiale.

L'absence de liberté dans le monde

Selon Amnesty Internationale, le «Report Human Rights Practices» rédigé pour le Sénat américain et les travaux de recherche du Nouvel Observateur¹ environ 2,150,000,000 personnes vivant dans soixante-cinq pays soit plus de la moitié de la population du globe, ne possèdent à peu près ni droit politique ni liberté civile. Dans ces pays, il n'y a en général pas d'opposition politique qui puisse s'exprimer librement; les activités politiques sont souvent soumises à un contrôle militaire ou

policier; le vote, lorsqu'il a lieu, est «étroitement» supervisé alors que le calcul des voix est souvent déterminé à l'avance.

Ces pays tolèrent difficilement les réunions, la liberté de presse, de culte et de circulation, à l'étranger comme sur le territoire national; le pouvoir judiciaire y est bien acquiescé avec le pouvoir politique; l'existence de polices parallèles perturbe la vie privée de nombreux citoyens. Les emprisonnements arbitraires accompagnés souvent de torture physique ou morale y sont monnaie courante.

Il n'y a pas que les désaccords idéologiques qui sont source de répression. Si, dans certains pays, des purges politiques ont eu lieu pour détruire toute opposition, que dire des exactions et des crimes de l'armée sur les terres de pauvres paysans de certains pays d'Amérique Latine!

Les persécutions et massacres ethniques constituent, dans certains pays, l'une des formes de violence collective qui a le plus caractérisé l'histoire du monde. Le racisme institutionnalisé de l'Afrique² du Sud reste un exemple cruel. Dans d'autres pays, la répression a plutôt un caractère religieux, c'est-à-dire qu'une religion donnée peut être interdite, les églises, temples ou mosquées fermés et la chasse aux dissidents religieux lancée.

Certains dictateurs fascistes vont jusqu'à régler le comportement individuel des citoyens. Plusieurs de ceux-ci (dont Fidel Castro) tolèrent difficilement la présence d'homosexuels sur leur territoire et les emprisonnent sans jugement. Au Malawi, les cheveux longs sont interdits aux hommes alors que les femmes n'ont pas le droit de porter de pantalons.

L'usage de la torture

Les moyens de contrôle utilisés par les gouvernements de ces pays conservent un caractère remarquablement inquisitorial. Une loi martiale vient d'abord généralement freiner toute excitation en dehors d'un horaire préétabli, puis commencent les râfles, arrestations sans motifs véritables, assassinats, procès expéditifs et exécutions sommaires.

À travers tout ce processus se profile brutalement la torture physique. Celle-ci est aujourd'hui une réalité quotidienne dans la plus grande partie du monde en dépit des accords internationaux qui en proscrivent l'emploi et malgré les nombreuses dénégations des gouvernements qui l'utilisent.

Plusieurs types d'établissements abritent la torture et ce, parfois de façon déguisée. Des prisons, camps de détention, camps de rééducation et hopitaux psychiatriques permettent à toute une variété de sadiques et de tortionnaires de s'exprimer sur leurs victimes avec une habileté indescriptible. La torture est devenue une véritable discipline académique, dont l'enseignement est dispensé dans des écoles de formation implantées à divers endroits dans le monde par russes, américains et autres. Aux États-Unis ces écoles s'appellent officiellement «centre d'entraînement aux combats anti-subversifs». Le diplômé ès «anti-subversion» ressemble à un véritable robot insensible à la douleur physique et aux cris de ses victimes. Tour à tour il utilise électrochocs, brûlures à intermittence variable, immersions prolongées dans les acides ou des matières fécales. Si ces bourreaux ne s'amuse pas suffisamment comme ça, ils ont carte blanche pour élargir leur répertoire grâce au perfectionnement de vieilles méthodes de torture ou l'expérimentation de nouvelles techniques sur des groupes-cibles différénts (comme le démontre un rapport d'Amnistie Internationale décrivant la torture d'une fillette de 14 mois).



Les facteurs liés à l'usage de la contrainte physique au niveau international

La quasi-absence de droits politiques et civils associée à la répression est reliée à plusieurs variables à la fois géographiques, politiques et religieuses. C'est en Afrique que l'on trouve le plus de pays répressifs, soit vingt-neuf. L'Asie suit avec douze tandis que le Moyen-Orient, l'Europe et l'Amérique Latine en renferment huit chacun.

Des 65 pays répressifs recensés, 29% sont d'allégeance communiste, 28% possèdent un régime militaire et 20% sont des états islamiques. Parmi tous ces pays, 34% sont dirigés par des dictateurs au pouvoir depuis au moins 10 ans (sans élection libre). Enfin deux de ces pays ont une constitution raciste.

Si le Canada semble un pays relativement calme quant aux incidents relevant de la répression physique, cela ne signifie pas qu'il n'y peut rien se produire du genre à moyen terme. En fait la répression sous toutes ses formes n'a cessé de s'amplifier dans le monde au cours

des quinze dernières années. Le nombre grandissant d'exilés et de réfugiés peut en témoigner largement.

D'une part l'utilisation de la contrainte physique comme moyen de contrôle politique ne connaît pas de limites géographiques et ne peut d'autre part être liée à telle idéologie politique ou à tel système économique. C'est plutôt la démesure et l'intolérance des dirigeants en place qui peuvent engendrer la violence répressive. C'est pourquoi il importe d'être vigilants face à tous ceux qui voudraient restreindre nos droits ou libertés civiles. Nous paierions cher toute apathie face à des décrets excessifs de certains dirigeants. Il pourrait s'ensuivre un réveil brutal sonné par l'implantation d'un huitième art, soit la torture.

Denis Bouffard